

# AURILLAC

Montagne  
Escalade



fédération française  
des clubs alpins  
et de montagne

*ufolep*

TOUS LES SPORTS AUTREMENT  
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

## Assemblée Générale Saisons sportives

2019-2020 et 2020-2021



La Région  
Auvergne-Rhône-Alpes



**viasanté**  
LA MUTUELLE D'AG2R LA MONDIALE



**osmose**<sup>TM</sup>  
impressionnez.



# Rapport Moral

- Alain Maubouché, Président

# Rapport financier 2019-20

- Sébastien Goudin, Trésorier

	Produits	Charges	Résultat
Ecole d'escalade	12 844 €	14 004 €	-1 160 €
Ecole d'aventure	280 €	97 €	183 €
Trophé des P'tits grimpeurs	410 €	144 €	266 €
Escalade adultes	17 405 €	8 553 €	8 852 €
JIP Contest	0 €	0 €	0 €
Cantl'Pinisme	5 747 €	4 680 €	1 067 €
Repas du Club	0 €	0 €	0 €
Handi-Escalade	2 800 €	661 €	2 139 €
Equipement Carlat	320 €	1 182 €	-862 €
Vie asso (C.A, réunions, frais postaux et comm., fournitures de bureau, impressions, site internet, paiement en ligne, adhésions partenaires...)	1 €	963 €	-963 €
Vestes	3 305 €	7 237 €	-3 932 €
Vente de Topos	1 917 €	88 €	1 829 €
<b>TOTAL</b>	<b>45 030 €</b>	<b>37 609 €</b>	<b>7 420 €</b>

# Rapport financier 2020-21

- Sébastien Goudin, Trésorier

	Produits	Charges	Résultat
Ecole d'escalade	11 900 €	8 802€	3 098 €
Ecole d'aventure	210€	105€	105€
Trophé des P'tits grimpeurs	0€	0€	0€
Escalade adultes	7 454€	1 562€	5 892 €
JIP Contest	0€	0€	0€
Cantl'Pinisme	1 500€	344 €	1 156€
Repas du Club	0€	0€	0€
Handi-Escalade	0€	0€	0€
Equipement Carlat + Lac des Graves	50€	785€	-735€
Vie asso (C.A, réunions, frais postaux et comm., fournitures de bureau, impressions, site internet, paiement en ligne, adhésions partenaires...)	13€	508€	-495€
Vestes	0€	0€	0€
Vente de Topos	1 076€	4 956€	-3 880€
<b>TOTAL</b>	<b>22 203€</b>	<b>17 062€</b>	<b>5 141€</b>

# Point financier école escalade (rappel 2018-19)

Produits		Charges	
	Montant		Montant
Nombre d'inscrits : 116	22,316.60€	Montage voies	1,558 €
Bénéfices Ptits Grimpeurs	20€	Heures de cours	17,869 €
		Compétition régionale	1,052 €
		E.P.I	272 €
Subvention FFCAM	290 €	<b>FFCAM</b>	<b>5,487 €</b>
TOTAL	23,211 €	TOTAL	26,238 €
RESULTAT	<b>-3,611 €</b>		

# Point financier école escalade 2019-2020

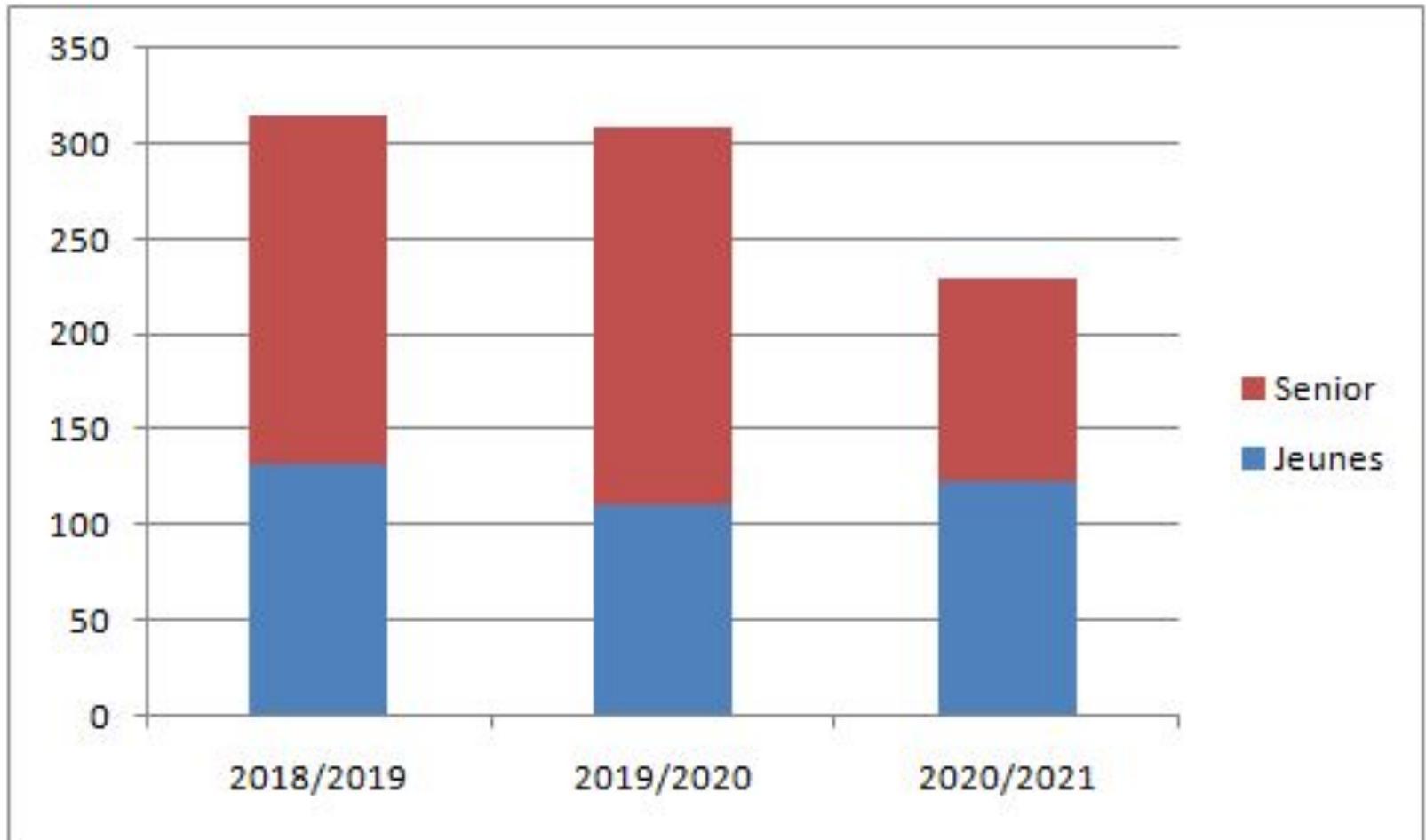
Produits		Charges	
Nombre d'inscrits : 104	Montant		Montant
Crise Covid (- 3è Tri.)	16,352.5 €	Montage voies	808 €
		Salaire encadrants	12,295 €
		UFOLEP	1700 €
		Frais de gestion	109 €
		Compétition régionale + sortie	1,151 €
<b>TOTAL</b>	<b>16,353 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>16,063 €</b>
Résultat	290 €		

# Subventions

	<b>2018-19</b>	<b>2019-20</b>	<b>2020-21</b>	<b>Commentaires</b>
Mairie Vezac et Via Santé Mutuelle	0 €	2530 €	0 €	Handi-Escalade
Mairie d'Aurillac Aides indirectes	2 000 € 55 520 €	2 000 € 55 520 €	2 000 € 55 520 €	Soutien +++
Conseil Régional	2 460 €	0 €	0 €	Vestes sans manches
FFCAM Reg	1 000 €	1 000 €	1 500 €	Cantalpinisme
FFCAM Nat.	580 €	530 €	210 €	Ecole Aventure et Handi-escalade
Mairie de Carlat	160 €	320 €	50 €	Entretien et équipement
Décathlon	600 €	300 €	0 €	Subventions non consommées
Office Municipal des Sports	500 €	0 €	0 €	Pas de demandes
Conseil Départemental	0 €	0 €	600 €	Ecole escalade

# Rapport d'activité

## Evolution des Adhésions



Adhérents Vic sur Cère et encadrants non comptabilisés (- de 10 personnes)...

# Ecole d'escalade 2019-2020

104 élèves

Courpure Covid 19 (annulation fête de fin d'année au Lac des Graves)

Participation à des manifestations sportives pour le groupe compétition :

- Compétition régionale de bloc. Léon 1er en Cadet ; Simon 2ème en junior,
- Sorties Salle Big Up,
- ...

Remboursement des familles sur le 3ème trimestre  
Stage été.

Départ Magalie Ferrière.



# Ecole d'escalade 2020-2021

111 élèves en 2020-2021

Coupure Covid 19.

Arrivée de Mathlide.

Départ Céline (merci pour tout ce que tu as fait pour le club !)

Remboursement des familles sur les 2 derniers trimestres.

Fête au Lac de graves en fin d'année pour toute l'école.

Sortie Via Ferrata pour les groupes Rouge et Noir.

Fin d'année en extérieur sur le rocher de Carlat (merci aux bénévoles pour leur aide !)



# Petits Grimpeurs

50 participants (enfants)

Résponsable bénévole Maurice Ricard (+15 personnes)

Chaque enfants repart avec un lot grâce à notre partenaire  
Décathlon Autrillac + une médaille



Annulation 2020 pour cause de risque Covid

# Vital'Sport

- Une centaine d'enfants ont pu tester l'escalade



- Annullation 2020 pour cause de Covid



# Ecole d'aventure

- Groupe de 4-5 jeunes inscrits chaque année
- Rassemblement alpi jeunes au Lioran en 2020.



# Alpinisme adultes

Sortie régulières proposées par le club  
Balade en hélico comprise dans l'assurance ! :-)



# JIP Contest

Annulation sur les 2 années.

Organisation de 2 Pizzas Contest en  
2019-2020



# Repas du club

Annulation les 2 ans pour cause de Covid.

Création du repas de encadrants bénévole en 2020-21

- Harmonisation des règles d'ouvertures
- Point réglementation Covid
- Réponses aux questions des encadrants
- ...

# Cantal'Pinisme

En 2020 :

Bonnes conditions météo

Nombre de participants 80

Ateliers 25

En 2021 :

Annulation à cause du Covid



9ème édition

# 7 & 8 Mars 2020

Alpinisme, Ski alpinisme,  
Ski de randonnée, Raquettes  
Découverte et perfectionnement  
8h - Chalet des Galinottes  
Station du Lioran

Inscription obligatoire : [www.ame15.com](http://www.ame15.com)  
infos : [www.cantalpinisme.fr](http://www.cantalpinisme.fr)



**BEAL** Fédération française des clubs alpins et de montagne **expe** L'esprit Club Alpin

 **DECATHLON** **MURMUR NATURE**  La Région Auvergne-Rhône-Alpes  **simond** 

# Initiation Grandes Voies

Encadré par David au Rocher de Combière

- 4 participants
- Très bon retours



# Encadrement

- 7 créneaux libres à Hélitas + Weekend
- 3 créneaux libres à Marvingt
- 2 créneaux débutant
- 1 créneau handi-escalade

Pensez à remercier les bénévoles !



Passeport autonomie obligatoire en créneaux libres  
Contrôle des licences et des passeports nécessaire  
Application des protocoles Covid obligatoire

# Prêt matériel alpi / ski de rando



## Règlement du prêt du matériel d'alpinisme / ski de randonnée

### Préambule

L'un des objectifs de l'association Aurillac Montagne Escalade est développement des activités « alpinisme » et « ski de randonnée » dans le massif du Cantal. Elle organise l'initiation et le perfectionnement de ses adhérents dans ces disciplines, afin de les conduire vers l'autonomie. Elle met pour cela à disposition des adhérents une partie du matériel nécessaire à la pratique de ces activités.

### Article 1

Seuls les adhérents à jour de leur cotisation peuvent emprunter le matériel d'alpinisme / ski de randonnée. Ils doivent l'emprunter pour leur usage personnel, et ne peuvent en faire bénéficier un non-adhérent à AME.

Les jeunes adhérents inscrits à l'« école d'aventure d'AME » sont prioritaires pour l'emprunt du matériel.

### Article 2

Un adhérent d'AME, dûment mandaté par le bureau de l'association, est chargé de gérer le prêt du matériel. Il met à disposition des autres adhérents un moyen de le contacter ( téléphone, courriel ).

Pour emprunter le matériel :

- un adhérent doit contacter la personne chargée du prêt ( par téléphone, SMS ou courriel )
- un rendez-vous est fixé pour la remise du matériel, dans les créneaux horaires suivants : les vendredis, entre 16 h et 18 h  
les lundis, entre 16 h et 18 h

Le matériel peut être emprunté pour la durée d'un weekend à une semaine maximum.

Lors du prêt, un état précis du matériel emprunté est consigné sur une fiche de prêt, une date de retour est spécifiée.

La date du retour du matériel doit être scrupuleusement respectée.

### Article 3

Le matériel est prêté gratuitement aux adhérents d'AME pour la découverte et l'initiation. Un adhérent qui s'engage durablement dans la pratique de l'alpinisme et du ski de randonnée est invité, et à tout intérêt, à s'équiper en matériel personnel.

Le numéro de licence FFCAM et un chèque de caution de 100 € sont demandés pour tout emprunt, quelque soit le nombre d'équipements empruntés. Au retour du matériel, le chèque sera restitué si le matériel est au complet, en bon état de fonctionnement, propre et sec. Le chèque sera encaissé dans le cas contraire.

### Article 4

L'utilisation du matériel emprunté se fait sous l'entière responsabilité de l'emprunteur, l'association « Aurillac Montagne Escalade » ne pourra être tenue pour responsable en cas de défaillance ou d'accident.

Les adhérents qui n'auraient pas les connaissances suffisantes pour utiliser ce matériel sont invités à se former auprès des adhérents expérimentés.

### Article 5

L'ensemble des informations concernant le prêt est portée à la connaissance des adhérents sur le site « ame15.com ».

#### Personne à contacter :

Lionel Malartre

06-89-91-30-20

aurillacmontagneescalade@orange.fr



# Entretien des sites

- A Carlat
  - 3 nouvelles voies créées en 2019-2020
  - 6 nouvelles voies créées en 2020-2021
  - Nettoyage des voies avec le club de Vic
- Au Lac des Graves
  - Création de nouvelles voies



# Topos, site

Nouveau site :

- Billeterie en ligne
- Mise a jour des informations
- Passage de flambeau à Sébastien
- Participation des bénévoles à la communication

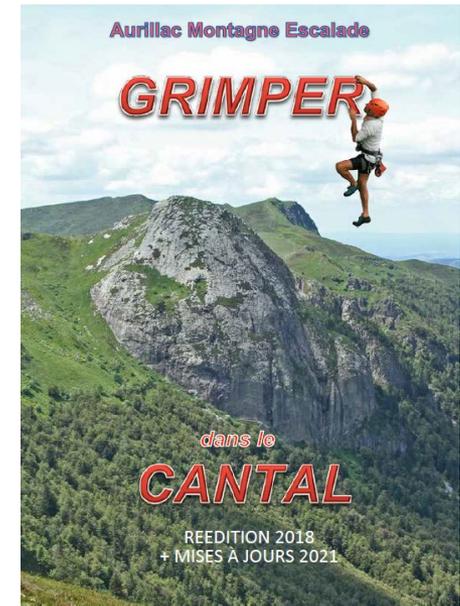
Merci à Maurice pour son travail sur l'ancien site et à Grégoire pour son aide technique sur la page d'accueil.



Nouveau Topo 2021 :

Rédition avec des mises à jours mineures (7 sites mis à jour sur 21).

Topo rassemblant l'ensemble des sites d'escalade du département du Cantal : 239 pages pour 21 sites, 609 voies d'escalade et 168 blocs !



# Nouvelle veste sans Manche

- En vente après l'AG



# Perspectives 2021-2022

- Sorties clubs
- Investissement matériel +++
- Relance des projets
- Nouveaux projets (espace muscu...)
- Aide bénévoles nécessaire :
  - Handi-escalade
  - Trophé des petits grimpeurs
  - JIP Contest
  - ...



UN GRAND MERCI

A TOUS !!!

PUBLIC  
PARTENAIRES  
BENEVOLES

